

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mars 2020

PLFR 2020 - (N° 2758)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 22

présenté par

M. Castellani, M. Charles de Courson, M. Pupponi, M. Philippe Vigier, M. Acquaviva,
M. Clément, M. Colombani, Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Falorni,
M. Favennec Becot, Mme Josso, M. François-Michel Lambert, M. Lassalle, M. Molac,
M. Orphelin, M. Pancher et Mme Pinel

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Avant le 1^{er} juillet 2020, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur l'opportunité de créer des obligations assimilables du Trésor (OAT) réservées aux particuliers spécifiquement dédiés au rétablissement économique suite à la crise sanitaire liée au Covid-19.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose d'associer l'ensemble des citoyens français qui le souhaitent au soutien exceptionnel à l'activité économique. A cette fin, il propose d'explorer la possibilité de mobiliser l'épargne des Français pour soutenir nos petites et moyennes entreprises par le biais de l'émission d'obligations qui leur seraient réservées.